

Extrait du registre des délibérations Séance du 20 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi vingt mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chevannes s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELLION Jean-Claude, Maire, en session ordinaire. Les convocations, l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le seize mars deux mil vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le même jour.

Présents : Monsieur DELLION Jean-Claude, Madame ZENNER Céline, Monsieur BRASI Laurent, Madame PERDEREAU Anita, Monsieur BILLARD Éric, Madame VALENTI Angéline, Monsieur CHEVALLIER Philippe, Madame FLAMANT Maryse, Monsieur BRIQUET Jersey, Monsieur GUITELLE-DUROLIN Nicolas, Madame MEYER Nathalie.

A été nommée secrétaire : Madame ZENNER Céline.

Nombre de membres : Afférents au Conseil Municipal : 11 - Présents : 11 - Votants : 11

Date de la convocation : 16 mars 2026

Délibération N°	Objet de la délibération	Décision du Conseil Municipal
22/2026	Installation du Conseil Municipal	Monsieur DELLION Jean-Claude, Maire sortant a installé les Conseillers Municipaux élus le 15 mars 2026
23/2026	Désignation d'un secrétaire de séance	Désignation de Madame ZENNER Céline
24/2026	Élection du Maire	Présidence de l'élection par Monsieur CHEVALLIER Philippe, Conseiller Municipal le plus âgé Monsieur DELLION Jean-Claude est candidat Élection de Monsieur DELLION Jean-Claude, Maire (9 voix pour et 2 blancs)
25/2026	Détermination du nombre d'adjoints	Discussion engagée par Monsieur BILLARD Éric sur le nombre d'adjoints à élire Vote pour déterminer le nombre d'adjoints : 3 voix pour 1 adjoint – 8 voix pour 2 adjoints
26/2026	Élection des adjoints au Maire	Élections de Madame ZENNER Céline, 1 ^{ère} adjointe et de Monsieur BRASI Laurent, 2 nd e adjoint (seule liste candidate) : 6 voix pour, 1 nul, 4 blancs ou vides
27/2026	Lecture de la charte de l' élu local	Lecture par Monsieur le Maire de la charte de l' élu local La brochure du statut de l' élu local sera transmise aux Conseillers Municipaux
28/2026	Fixation des indemnités d'élus	De par la loi du 22 décembre 2025 pour les communes de – de 500 habitants, le Maire perçoit 28.10 % de l'indice brut 1027 de la Fonction Publique Vote des indemnités des adjoints : 7 % de l'indice brut 1027 (9 voix pour et 2 abstentions)
29/2026	Désignation des délégués aux organismes extérieurs	Les délégués aux organismes extérieurs ont été désignés à l'unanimité à main levée.
30/2026	Compte « fêtes et cérémonies »	Définition des dépenses inscrites au compte 6232 « fêtes et cérémonies »
31/2026	Questions diverses	1/ Compte-rendu du 27 février 2026 : approuvé à 9 voix pour et 2 abstentions 2/ Invitation des fils de Mme PERDEREAU Anita pour une visite de leur exploitation agricole aux Bois des Fossés 3/ Délégation du Maire : chaque Conseiller Municipal a reçu la liste des délégations à attribuer au Maire pour étude avant la prochaine réunion 4/ Divagation des chiens : une discussion est engagée, un courrier sera adressé aux propriétaires concernés, un nouvel arrêté va être rédigé au vu de la réglementation en vigueur

Le Maire, Jean-Claude DELLION

